

## FORMATION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Notre démarche d'accompagnement, centrée sur la prise en compte de vos besoins spécifiques, vise à construire des aménagements personnalisés, vous écouter attentivement et vous offrir la possibilité de suivre votre formation dans des conditions optimales, quelle que soit votre situation de handicap.

Nous renseignons avec vous les documents de prise en charge à envoyer à l'Agefiph.

Pour les Personnes en Situation de Handicap (PSH), nous assurons non seulement l'accessibilité mais aussi la possibilité d'adaptation des modalités de formation proposées. Cela inclut l'adaptation des supports de cours, des méthodes d'enseignement et de l'environnement de formation pour répondre à une variété de besoins, allant au-delà des considérations de mobilité.

Si la formation a lieu au sein de votre entreprise, Aymeric MAGNAN DE BELLEVUE, notre référent handicap, prendra contact avec le responsable de la formation. Il travaillera étroitement avec lui pour identifier et mettre en œuvre des solutions d'aménagement sur mesure. Cela inclut la vérification du respect des règles d'accessibilité ERP (Établissement Recevant du Public) et de l'accueil des personnes en situation de handicap, en assurant également des adaptations au-delà des besoins liés à la mobilité.

Dans le cas où la formation se déroule dans une salle fournie par notre centre, nous veillons à ce que le lieu respecte toutes les normes d'accessibilité ERP. Cela comprend non seulement l'accessibilité physique, mais également la mise à disposition de matériel pédagogique adapté et d'autres aménagements nécessaires pour répondre aux différents types de handicaps.

Si, malgré nos efforts, l'accueil n'est pas possible en raison d'un besoin spécifique lié à votre handicap, nous prendrons contact avec l'AGEFIPH de votre région pour évaluer dans quelle mesure vous pouvez être accompagné et trouver des solutions alternatives et appropriées.

Nous vous encourageons à contacter notre référent handicap pour discuter de vos besoins spécifiques. Cette démarche nous permettra de mettre en place les mesures nécessaires pour vous accueillir dans les meilleures conditions, en prévoyant des adaptations pédagogiques et des aménagements adaptés à votre situation personnelle.

Votre participation et votre réussite sont au cœur de nos préoccupations, et nous nous engageons à offrir un environnement de formation sécurisé, accessible et répondant à la diversité des besoins de tous nos apprenants.

**Référent Handicap** : Aymeric MAGNAN DE BELLEVUE

**Téléphone** : 06 60 40 20 85

**Email** : amagnan2b@lamarck-institute.com